

PROJET POUR LA FRANCE DE **MARINE LE PEN**



*la France*

[www.mlafrance.fr](http://www.mlafrance.fr)

**M L'ÉCOLOGIE**







# L'ENVIRONNEMENT

## POUR UNE ÉCOLOGIE FRANÇAISE

Pour préserver notre qualité de vie...

Pour l'écologie de la joie de vivre des Français en France...

Pour mettre la transition écologique au service du progrès...

Pour que l'écologie libère la France de ses dépendances extérieures...

Pour que les Français choisissent les entreprises locales,

Pour que la responsabilité territoriale des entreprises emporte la préférence du consommateur...

Pour que le localisme soit la dynamique de la plus belle France...

Pour que l'écologie soit le cœur du projet de renouveau national...

**VOICI NOS PROPOSITIONS POUR LA FRANCE EN 2022 !**





# L'ENVIRONNEMENT

## POUR UNE ÉCOLOGIE FRANÇAISE

---

### **Une écologie nationale, pour le renouveau de la France !**

Le programme pour l'environnement et la vie que nous souhaitons mettre est au service de la qualité de vie de tous les Français. Il est donc au cœur de notre projet politique.

Nous pratiquerons, dans tous les domaines, une écologie positive, porteuse d'espoir pour tous. Car nous le savons bien ; une nature belle, vivante et protégée est la source de quelques-unes des plus profondes satisfactions que la vie nous offre. Et la transition que nous proposons consiste d'abord à reprendre la France à ceux qui la défigurent, qui la pillent ou qui la polluent ! Elle est notre bien commun, le plus précieux de nos patrimoines !

Notre projet tourne la page de l'écologie punitive et de la mauvaise conscience. La France figure dans les cinq pays où l'environnement est le moins dégradé, aucune

ville française ne figure dans les cinq cents villes les plus polluées au monde (classement IQ Air – 2020 World air quality summary)! Pourquoi punir les Français ? Ce n'est pas aux Français de payer pour les fautes des autres ! L'urgence est de rompre avec une écologie dévoyée par un terrorisme climatique qui met en danger la planète, l'indépendance nationale et plus encore, le niveau de vie des Français. La crise de l'énergie qui vient, la crise alimentaire qui menace sont directement liées aux modalités contre-productives du « Green Deal » imposé par l'Union européenne.

Nous libérerons les Français de ces engagements irraisonnés. Nous suivrons la voie française pour atteindre les objectifs de l'accord de Paris. Nous sortirons du « Green deal » et de l'enfer administratif qu'il impose aux petites entre-

prises sous le nom de « taxonomie » au profit d'un plan d'autonomie stratégique fondé sur le développement durable.

Notre projet assurera la sécurité environnementale, sanitaire, alimentaire, de la France et des Français. La préférence pour les produits français, pour l'emploi des Français, pour l'investissement dans les entreprises françaises, est le premier levier d'une transition écologique qui sera gagnante pour notre prospérité et le pouvoir d'achat et bénéfique pour le budget de l'État, qui n'ajoutera rien à l'endettement public, grâce au financement par le fonds souverain que nous créerons, et ne demandera rien à l'impôt.

Notre projet en finira avec une écologie hors-sol, basée sur le mensonge du globalisme ; chaque écosystème est unique, il est ici, et pas ailleurs. C'est plus encore se cacher la réalité ; nulle part le progrès écologique ne sera réussi s'il n'est choisi et voulu par la majorité des citoyens ! Nous ne laisserons pas l'écologie étouffer la démocratie. La transition sera désirée et choisie par les Français !

Pour la réussir, l'enjeu est de faire adhérer les Français. Nous ne ferons rien contre eux, rien sans eux, nous pouvons tout réussir avec eux. Voilà pourquoi nous accordons une grande importance au renouveau de la concertation, des pro-

cédures de consultation publique, du recours à l'expertise publique et aux organisations représentatives. Car l'écologie est l'affaire de tous les Français. Tous ont leur mot à dire, il s'agit de leur vie. Nous les informerons sur les défis, les solutions possibles, les choix que nous ferons avec eux. Nous saurons les écouter dans leurs craintes, leurs priorités, leurs espoirs.

La politique écologique que nous conduirons pour les Français est placée sous l'égide du triple impératif national ; protéger, projeter, transmettre.

**Protéger**, parce que notre qualité de vie, nos préférences collectives, font l'objet d'agressions au nom d'une écologie dévoyée. La France n'a pas à sacrifier le bien-être de sa population pour corriger les erreurs ou les abus des autres pays ! Elle doit prendre sa part, toute sa part, mais seulement sa part, de l'effort écologique mondial. Nous suivrons rigoureusement le principe d'une transition écologique bénéfique pour les Français.

**Protéger** aussi, parce que l'autonomie écologique va devenir une part de notre indépendance nationale. La dégradation de l'environnement met en cause notre autonomie stratégique. L'écologie est parfois une arme employée contre nos entreprises, nos secteurs d'excellence, nos pôles de compétitivité. Elle met en jeu la sécurité globale

des Français. L'impasse énergétique provoquée par la préférence irrationnelle pour les énergies renouvelables provoque la précarité énergétique de millions de ménages, et va creuser une nouvelle fracture sociale. Voilà pourquoi nous sortirons du Green Deal pour évaluer et tracer notre trajectoire de lutte contre le dérèglement du climat, en fonction de la situation de la France, de la trajectoire des pays voisins et des autres continents, en fonction des objectifs fixés par l'accord de Paris.

**Protéger** enfin, parce que l'écologie impose des régressions multiples de nos acquis collectifs, fragilise notre indépendance et prétend justifier des intrusions insupportables dans nos comportements. Nos libertés ne seront pas sacrifiées au nom d'une écologie dévoyée. Les Français pourront continuer à sortir leur famille en voiture, à prendre des bains chauds, à apprécier le feu de bois dans la cheminée et à fêter Noël ! Nous devons adapter notre mode de vie, pas l'abandonner !

**Projeter**, parce que la transition écologique ne réussira que si elle porte l'espoir d'une vie meilleure, et une écologie concrète ne ralliera pas les Français en proposant moins, mais mieux, et autrement. L'entreprise écologique, celle qui préserve les écosystèmes, celle qui recrée le lien entre l'homme et

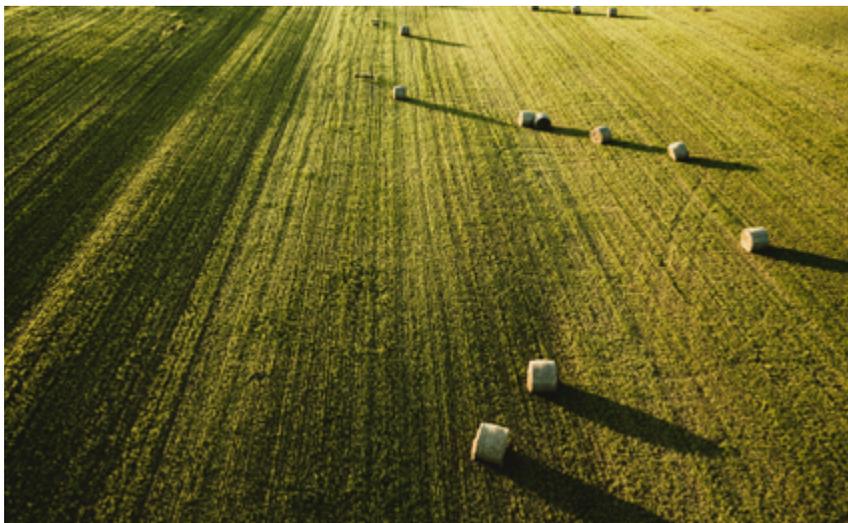
son territoire, l'homme et la nature, voilà l'entreprise de la véritable nouvelle économie ! Et voilà celle que cofinancera le Fonds Souverain Français, FSF (cf. livret M l'économie)

**Projeter**, parce que l'écologie est le projet d'une vie meilleure pour tous les Français. L'avenir sera meilleur ; contre tous les prophètes de malheur, notre politique écologique l'affirme et nous en donne les moyens !

Nous devons inventer, innover, transformer ! Ce n'est pas la croissance qui doit s'arrêter, c'est le contenu de la croissance qui doit changer, le « mieux » remplacer le « plus » dans tous les domaines !

Qu'il s'agisse de l'alimentation, de l'énergie, de la santé ou encore des transports, notre politique sera celle du mieux manger, du mieux se chauffer, du mieux soigner et guérir, du mieux bouger et se déplacer. Face aux limites planétaires, l'innovation technologique, sociale et territoriale, autant et plus que technique, sera la ressource essentielle de notre politique, comme le charbon puis le pétrole l'ont été depuis la révolution industrielle. Le localisme résume ce mouvement qui rend la primauté au proche, au commun, et à l'unité.

Et **projeter** signifie mettre l'État au service d'une vision forte, celle de la France qui décide elle-même de sa transition écologique, celle d'une



France qui reconstruit son unité à partir du localisme, des villages, des quartiers, des lieux où les Français vivent !

**Transmettre**, parce que ceux qui ont reçu un territoire, ceux qui doivent la France aux générations qui nous ont précédés sont les meilleurs garants de leur territoire, et de cette France que nous devons transmettre plus belle, plus riche, plus vivante à nos enfants et aux enfants de nos enfants. C'est dans la famille que se joue la responsabilité écologique, celle des parents qui veulent que leurs enfants vivent mieux qu'eux. Seuls, les parents peuvent légitimement se revendiquer du long terme. Ce sont les populations unies par la longue durée de présence sur un territoire qui

peuvent revendiquer leur complicité avec la nature, cette interdépendance avec l'environnement qui fait la diversité des cultures humaines, et que le nomadisme forcé et les migrations de masse détruisent sans retour.

**Transmettre** est un devoir de civilisation. Les égards que d'autres ont eus avant nous avec les animaux, les plantes, la diversité de la vie, ces égards qui ont fait la splendeur de nos paysages et la richesse animale et végétale de la France, nous devons les transmettre comme un appel de la vie. Un appel qui nous enjoint d'oublier les horizons du court terme, pour organiser de manière institutionnelle la capacité de décider à long et très long terme.

# Notre programme d'action pour une écologie nationale !

## ■ 1. Assurer la transition vers une économie décarbonée autonome en énergie.

La France répondra aux engagements de l'Accord de Paris, par les moyens qu'elle aura choisis, au rythme et selon les étapes dont elle aura décidé. Elle appréciera chaque année sa trajectoire de réduction carbone, en fonction des trajectoires des autres pays et de la volonté des Français et de leur qualité de vie. Nous prononcerons un moratoire sur l'éolien et le solaire ; pour l'éolien, nous lancerons le démantèlement progressif des sites en commençant par ceux qui arrivent en fin de vie. Toutes les subventions dédiées à promouvoir ces procédés seront suspendues,

et l'énergie produite achetée à prix de marché. Afin de produire une électricité décarbonée, à bas prix, accessible à tous, nous procéderons au développement des énergies renouvelables, hydroélectricité et géothermie et à la relance du nucléaire (mise en chantier de réacteurs de 4e génération et microcentrales), et de la filière hydrogène, avec pour objectif la baisse du prix de l'électricité pour les ménages et l'industrie, condition des relocalisations industrielles et de la sortie de la précarité énergétique pour plusieurs centaines de milliers de ménages (cf. livret M l'énergie).

## ■ 2. Restaurer la biodiversité, faire renaître la vie.

En l'absence de critères pertinents de la biodiversité, notre politique dépendra de l'évolution des populations d'espèces témoin, dans les lieux où ils vivent. Les autorisations d'emploi par produit et par quantité des engrais, pesticides, herbicides, etc. seront subordonnées

à cette évolution annuelle des espèces témoin (abeilles, oiseaux insectivores, chauve-souris, etc.), en concertation avec le ministère de l'Agriculture. Nous développerons une aide spécifique au maintien de la biodiversité et des paysages ruraux par prime à l'exploitation pour

maintien ou restauration des haies, des surfaces humides, des bois et bocages comme des autres puits de carbone. Les élevages industriels seront contrôlés en fonction de leur qualité sanitaire. L'expertise publique sera mobilisée à l'appui des villes qui, comme Perpignan, développent l'agriculture urbaine sur les surfaces non encore imperméabilisées, et créent des surfaces végétalisées productrices de fruits et légumes. La cellule « Déméter » de la gendarmerie ver-

ra sa mission précisée au service du bien-être animal et de la protection des modes d'exploitation traditionnels. Dans le cadre du Plan stratégique national (PSN), le gouvernement travaillera avec les organisations agricoles à définir les moyens de l'autonomie alimentaire et de la haute qualité des produits de l'agriculture française, ainsi qu'à un revenu écologique pour tout exploitant respectant un engagement « Nature Environnement ».

### ■ 3. Garantir la qualité sanitaire de l'air et de l'eau.

L'empoisonnement plus ou moins grave des sols, des airs et des eaux est déjà un sujet de santé publique majeur, le manque d'eau peut devenir un sujet dramatique pour les régions les plus exposées. Nous engagerons un plan de rénovation du réseau de distribution de l'eau, à la fois pour réduire les pertes en ligne et améliorer la qualité. Nous ferons étudier la construction de centrales de désalinisation dans les zones les plus exposées à la sécheresse. Un Conseil des Mines et des Industries extractives associera industriels, experts publics et associations, pour déterminer les conditions d'exercice des activités extractives sur tout le ter-

ritoire français et délivrer des autorisations révisées chaque année. Entreprises industrielles, logistiques et de distribution comme exploitations diverses devront réaliser dans la mesure du possible la compensation de toute artificialisation des terres, et les collectivités auront l'obligation de réhabilitation des friches industrielles, sous l'égide de la règle ; « pas de nouvelles implantations sans occupation des implantations anciennes réhabilitées. » Des formations à la dépollution des sols et à la réhabilitation des espaces dévitalisés prépareront de nouvelles filières professionnelles.



#### ■ 4. Faire vivre nos territoires.



Une nouvelle étape de l'aménagement du territoire est la condition pour réveiller la vie en zone rurale. En application du concept de démétropolisation, les Primes à l'Aménagement du Territoire seront rétablies afin d'inciter entreprises, services et commerces à s'installer dans les zones rurales désertées. L'écologie humaine appelle à une répartition équilibrée de la population sur tout le territoire, elle appelle la diversité des acteurs économiques, des exploitations agricoles et des commerces. La renaissance du petit commerce de centre-ville, de l'artisanat, des entreprises familiales et des PME est l'une des conditions de succès de la transition écologique. Nous organiserons la préférence générale pour les acteurs locaux, tout en prévenant les conflits d'intérêts et la sous-productivité. Le progrès écologique appelle à revivre

un tissu économique diffus, divers, dans lequel les entreprises locales luttent à armes égales avec les groupes multinationaux. Car l'égalité de la concurrence est une autre condition du libre choix du consommateur et du choix de la qualité contre la quantité. Voilà pourquoi nous différencierons les textes et leur application selon la taille des entreprises. Nous engagerons la simplification réglementaire en faveur des PME, des indépendants, des commerçants, qui affrontent les nouvelles exigences comme la « taxonomie » européenne et supportent des charges administratives disproportionnées. Dans les appels d'offres publics, dans les plans de rénovation et de transition écologique, nous négocierons avec l'Union européenne pour pouvoir privilégier les PME, artisans et commerçants locaux.

## ■ 5. Assurer le respect du droit à la mobilité individuelle et l'associier au progrès environnemental.

La précarité énergétique ne peut devenir un nouveau facteur d'exclusion. Par la détaxation partielle de l'impôt sur les carburants (TVA réduite de 20 % à 5.5 %), nous engagerons la baisse du prix de l'énergie. Pour améliorer la sécurité sur les routes, le fonds souverain financera des travaux d'amélioration des infrastructures. De plus, nous déciderons de l'harmonisation nationale des limitations de vitesse (90, 110, 130 ) et en aggro-

mération (50), et nous engagerons un plan national de circulation, de manière à améliorer la complémentarité entre rail, transport aérien et réseau routier. Et, grâce au nucléaire, nous renforcerons le réseau de distribution électrique actuel pour répondre aux besoins des véhicules électriques, tout en réalisant des économies sur trois ans par rapport à une adaptation aux renouvelables devenue inutile.

## ■ 6. Assurer l'autonomie stratégique de la France.

La sécurité écologique de la France passe par son autonomie énergétique, alimentaire, sanitaire, etc. Aucun des objectifs écologiques de la France ne sera atteint si la France dépend pour des approvisionnements vitaux de pays qu'elle ne contrôle pas et qui n'appliquent pas des règles égales aux nôtres. Le gouvernement décidera des secteurs stratégiques dans lesquels l'autonomie sera assurée en priorité, soit en produisant chez nous ce qu'il est raisonnable d'y produire, soit en diversifiant nos fournisseurs ; alimentation, énergie, défense, numérique, etc.

Aucun produit agricole ne pourra

être vendu en France s'il ne respecte pas les normes imposées aux producteurs français, les corps de contrôle ( DGCCRF notamment, Douanes) se voyant rendre les moyens d'exercer leur mission aux frontières. La réduction du déficit budgétaire et de l'endettement public est une autre condition de la résilience de la France, et de sa liberté de choix en matière de transition écologique ; l'État ne devra engager aucune dépense de fonctionnement qui ne soit couverte par une économie équivalente, et fera porter la totalité de ses investissements par le fonds souverain volontairement abondé par les Français.



## ■ 7. Mettre en place l'économie circulaire.

Plus aucun bien d'usage en vente qui ne soit réparable, plus de vente sans indication sur la durée de vie du produit ! Des marchés de « seconde main » à la réparation et au recyclage, l'économie circulaire dépend moins d'incitations fiscales et sociales que de l'information du consommateur. La réparabilité de tout bien d'équipement ou d'usage doit devenir un critère d'achat, et l'étiquetage doit y inciter.

La fiscalité pourra être réduite pour les ventes d'objets de seconde main et pour les services de réparation ou remise en état d'objets usagés, le potentiel de création d'emplois locaux, pérennes et professionnalisés dans le secteur de

l'économie circulaire est considérable ! Les capacités de le réparer feront l'objet d'une information obligatoire pour tout produit sur les conditions de sa réparation et sa durée de vie moyenne prévue, puis constatée. Le tri et le retraitement des déchets seront traités comme une ressource stratégique, visant à l'autonomie de la France, notamment en ce qui concerne les terres rares et les métaux. Nous appliquerons le principe de traitement en local des déchets en maximisant le potentiel de création d'emplois et de structures dédiées. Des formations spécifiques à ces emplois du futur seront créées à cet effet en région.

## ■ 8. Améliorer l'information du consommateur.



Le mode de production, le circuit de commercialisation, l'origine du produit ou de ses composants, les entreprises qui ont participé à sa production et sa vente, les conditions de son recyclage ou de sa destruction, font partie des critères d'achat recherchés par le consommateur, qui fait valoir ses préférences sociales, éthiques, nationales, par ses achats comme par son vote.

Nous engagerons la révolution du pouvoir du consommateur, en lui donnant tous les moyens de peser sur les choix des entreprises. La capacité de traitement illimitée du « big data » permet de mettre à

disposition du client, par simple lecture du QR code, tout ce qu'il peut désirer connaître sur la société productrice, le mode de production, d'élevage, d'abattage, les circuits de distribution, etc.

Nous exigerons une traçabilité intégrale, et développerons les appellations d'origine et les garanties d'origine territoriale, afin de les généraliser pour le lait comme pour les fromages, les vins, la viande, les fruits et légumes. La publicité pour les produits alimentaires vides de vitamines, saturés de graisses et de sucres ajoutés, ou faisant appel à des procédés exclus en France, sera limitée.

## ■ 10. Développer les formations à l'environnement dès le plus jeune âge.

Depuis que nous sommes entrés dans l'ère de l'anthropocène, nous ne vivons plus dans notre environnement, nous le produisons, nous sommes notre environnement ! Dès l'école primaire, les enfants

doivent apprendre qu'ils sont partie d'un écosystème, comme les plantes, les arbres, les animaux et les microorganismes qui font la vie. Le contact direct avec le vivant les aidera à sortir de la privation sen-

sorielle imposée par les écrans et le numérique. Les établissements scolaires seront incités à se doter des moyens nécessaires pour que chaque enfant côtoie la vie de végétaux ou d'animaux et échappe à la fascination exclusive des écrans numériques. Pour former les acteurs de la transition et préparer les emplois verts qui nous manquent, dans l'artisanat, dans le bâtiment, dans la réparation, dans l'industrie localisée, nous créerons des formations professionnelles et des unités de recherche sur les métiers de la transition écologique, notamment en matière ali-

mentaire ( aliments sans graisses ni sucres ajoutés, circuits courts ), en matière de recyclage et de réparation, en matière de valorisation des produits et services locaux et de relocalisation d'activités essentielles ( notamment cultures, pharmacie, armement). Nous lancerons un cycle complet de formation pour tous les membres de la fonction publique, formation à la transition écologique, à la protection du cadre de vie et de la biodiversité, formation à la priorité écologique et à la promotion des biens communs des citoyens dans tous les actes de la vie administrative locale et régionale.



## ■ 11. Créer un service national du patrimoine.

Sur le territoire français, la culture ne se sépare de la nature, l'une et l'autre forment indissociablement notre cadre de vie. La beauté de la France tient à la nature autant qu'aux bâtisseurs de clochers, de villages et de ponts ! L'inépuisable patrimoine de la France doit être mis en valeur, il doit être maintenu et restauré, il doit être promu pour

la satisfaction de tous. Voilà pourquoi nous créerons un service national du patrimoine, qui permettra à de jeunes volontaires, pour six mois aménageables, de participer à des travaux d'intérêt patrimonial divers, de la restauration de bâtiments anciens à l'évaluation de la biodiversité (cf. livret M le patrimoine).

## Nos convictions

Les projets que nous conduirons servent une vision, celle d'une France apaisée, riche de son patrimoine humain, naturel, et écologique ; celle d'une France où la qualité de vie du plus grand nombre progresse et rende l'espoir à tous d'une vie meilleure. Notre politique environnementale et de la vie est guidée par des principes simples :

- Ce n'est pas seulement la planète qui est en danger, c'est l'homme et ses conditions de vie. certaines des plus profondes et durables satisfactions humaines viennent des rapports avec une nature vivante, diverse et protégée. Ces satisfactions sont peu à peu retirées aux Français. Nous rétablirons des conditions de vie dignes, attirantes, satisfaisantes pour tous.
- La transition écologique ne se fera pas par la peur, la mauvaise conscience, la punition. Tous les discours qui font de chacun un coupable quand il prend sa voiture, fait couler un bain chaud ou mange une entrecôte, ont pour seule fonction de ne pas mettre en question le système du libre-échange, la course au moins-disant de la globalisation, et la naissance de monopoles privés. Notre politique agira sur

les causes ; accords de libre-échange, explosion du numérique, surprotection des investisseurs au détriment du contribuable, démographie nationale, destruction de l'Etat au profit d'agences privées, etc.

- Le progrès écologique ne peut pas être l'occasion d'une fuite en avant inhumaine et sortir l'homme de la nature, le couper de son milieu et des autres formes de la vie est une folie destructrice. C'est plus encore la négation de la culture, cette cocréation de l'homme et de son écosystème. Le temps est fini de la technique comme séparation de la nature, ce qui est une négation de la culture, le temps est venu de l'économie au service de relations apaisées et positives entre l'homme et la nature et de la maîtrise des techniques employées. Et la maîtrise politique du progrès technique est le sujet le plus urgent de la démocratie.
- La transition écologique inclut la transition énergétique, la transition localiste, la transition économique et financière, la transition industrielle et sociale. Elle ne peut ni disposer d'un chèque en blanc ni ignorer ses impacts budgétaires et sociaux. Elle ne peut

être un facteur de déclassement de la France, de liquidation de ses atouts industriels et militaires, de fragilisation de finances publiques déjà mal en point, et pas davantage le moyen d'en finir avec les indépendants, les artisans, les PME et tout ce tissu local et régional qui résiste à l'uniformisation des multinationales. Voilà pourquoi nous proposons une transition sans endettement public accru et sans hausse d'impôt sur la base d'investissements fléchés et de transferts fiscaux qui s'équilibrent.

- La restructuration du tissu économique, bancaire et financier est essentielle dans le succès écologique. La refondation de systèmes coopératifs locaux et régionaux en est un facteur, comme le sont les relocalisations, comme l'est l'aménagement du territoire. Un fonds souverain dédié à la croissance et l'emploi est le support idéal d'adossement des retraites à l'économie nationale et au renouveau de la France, et le moyen de la transition écologique.

- L'écologie est incompatible avec le libre-échange, course au moins-disant fiscal, social et environnemental ; l'écologie est incompatible avec l'ouverture des frontières et avec la mobilité in-

dividuelle infinie ; l'écologie est incompatible avec la croissance illimitée des quantités, au détriment de la qualité. Plus de qualité et moins de quantité est la meilleure voie du développement pour un pays comme la France.

L'urgence écologique est de préserver les conditions de vie humaines dignes et libres sur notre planète.

Et l'urgence est de sortir d'une fausse écologie qui aggrave la fracture sociale d'une fracture territoriale et génère de puissants mécanismes d'exclusion et de discrimination par l'argent, au détriment des habitants des zones rurales, des indépendants et des PME.

Bien sur son territoire, bien dans son métier, bien parmi les siens, heureux et fier de transmettre son territoire aux générations futures ; nous répondons à cette urgence par la promesse d'une politique écologique conçue comme la défense d'un mode de vie, la promotion d'une ouverture sur le domaine maritime, et l'affirmation d'une culture de la mesure, du juste poids et d'un savoir-être en équilibre entre passé et futur, entre acquis et capacités, entre projets et réalités.

Il est urgent de rendre au politique son autorité sur l'économie, au nom de cette priorité de la vie, qui est l'autre nom de l'écologie.

**MARINE LE PEN**

CANDIDATE

À LA PRÉSIDENTE DE LA RÉPUBLIQUE



“

ELUE PRÉSIDENTE DE LA RÉPUBLIQUE,  
JE FERAI DE **L'ÉCOLOGIE UN DES LEVIERS**  
**DU RENOUVEAU NATIONAL**

”

REJOIGNEZ  
LA CAMPAGNE :



NOUS SUIVRE SUR LES RÉSEAUX :



**M**  
*la France*  
[www.mlafrance.fr](http://www.mlafrance.fr)